

## **NOTE DE SERVICE**

AUX: Professeurs de la FAS admissibles au CRSH

DE: Laurent Lewis, Vice-doyen à la recherche

DATE: 22 mars 2011

OBJET: **Petites subventions UdeM-CRSH 2011**

---

Le concours 2011 des Petites subventions UdeM-CRSH est maintenant lancé.

### **TRANSMISSION :**

Cette année, les demandes doivent être transmises par courrier électronique, en format pdf. Envoyez votre fichier joint à : [sylvie.despres@umontreal.ca](mailto:sylvie.despres@umontreal.ca). Veuillez inscrire «Petites subventions» à la ligne objet du courriel. Vous recevrez un accusé de réception.

Date limite : mardi 26 avril, à 17h00. AUCUN DÉLAI NE SERA ACCORDÉ.

### **NOMBRE ET VALEUR DES SUBVENTIONS :**

La somme demandée doit être égale ou inférieure à 5000\$. Nous prévoyons être en mesure de financer environ 25 demandes.

### **OBJECTIFS :**

Les demandes doivent porter sur un domaine de recherche admissible au CRSH. Le comité étudiera deux types de demandes, selon l'ordre de priorité indiqué ci-dessous :

1. Pré-recherche, étude de faisabilité, étude préliminaire en vue d'une demande auprès d'un organisme subventionnaire externe; la priorité est accordée aux projets soumis par les nouveaux professeurs en vue de l'obtention d'une première subvention externe.
2. Petit projet de recherche complet, distinct, pouvant être complété dans un court délai (1 à 2 ans), avec un financement de moins de 5000\$. Le comité portera une attention particulière aux projets qui ne cadrent pas dans les programmes réguliers des organismes externes.

Les demandes visant le parachèvement d'un projet de recherche ou un complément de financement pour un projet en cours ne sont pas admissibles. Il n'est pas permis de soumettre plusieurs demandes à ce concours.

## PRÉSENTATION DU DOCUMENT

### 1. PROJET : maximum de 4 pages

#### IDENTIFICATION

- Inscrire en haut : PETITES SUBVENTIONS DU CRSH
- Titre du projet
- Nom, prénom, département et année d'entrée en fonction
- Subventions obtenues ou en cours depuis le 1<sup>er</sup> avril 2008 (organisme, titre, chercheur(s), montant total, période (ex: CRSH; «*Étude du comportement X*»; *Bachand, Gingras*; 200000\$ (2006-2009)). Inclure les petites subventions du CRSH obtenues durant cette période. Ne pas inclure les subventions de voyage.
- Subventions demandées en 2010-2011 mais non financées (préciser si la demande est en cours d'évaluation ou refusée).
- Préciser si la recherche porte sur des sujets humains et nécessite un certificat d'éthique durant la période financée par la petite subvention.

#### DESCRIPTION DU PROJET

- Objectifs, contexte et état des connaissances, méthodologie, résultats attendus. S'il y a lieu, précisez quand et à quel organisme externe une demande sera déposée. Le cas échéant, précisez toute circonstance particulière dont le Comité devrait être informé. Il est important de bien distinguer votre projet de toute autre subvention de recherche obtenue.

#### BUDGET

- Le budget doit être inférieur à 5 000\$.
- Ne pas inclure de frais pour la participation à des colloques ou congrès.
- La subvention ne peut être accordée pour couvrir l'achat d'un ordinateur (les frais de logiciels nécessaires à la recherche peuvent être inclus).
- Si vous devez effectuer des séjours de recherche, **bien justifier leur nécessité** dans la description de la méthodologie.

### 2. LISTE DE VOS PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES :

Maximum de 4 pages

Présenter vos contributions scientifiques des cinq dernières années en ordre chronologique inversé et bien distinguer les types de contributions (revues avec comité, actes de colloque, communications, etc.). Nous vous suggérons de suivre les lignes directrices du CV du CRSH pour la présentation des contributions.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec Michel Ledoux (poste 3417; [michel.ledoux@umontreal.ca](mailto:michel.ledoux@umontreal.ca)).